

OINVILLE *en Fête* ST LIPHARD

Place des Tilleuls, 28310 Oinville-Saint-Liphard

SAMEDI
1 JUIN
de 20h à 0h30

Soirée Guinguette

Repas Champêtre avec Ambiance Musicale

Vide-Grenier

Marché d'Artisans

Structures Gonflables

DIMANCHE
2 JUIN
de 9h à 18h
Entrée Gratuite !

Activités à Poney

Animé par le Haras De Bassonville

Tombola Bien dotée !

Jeux et Expositions

Avec la venue des Vieux Pistons du Gatinais

Concert

Toute l'après-midi avec Philippe LAZOORE

Restauration Rapide

Buvette, Grillades, Frites, Crêpes, Glaces...



Renseignements

Dominique - 06.37.89.86.59

comitedesfetesoinville28@gmail.com

f comitedesfetesoinville28



OINVILLE ST LIPHARD *en Fête*

Si vous souhaitez vous inscrire à la **Soirée Guinguette** ET/OU comme **Exposant au Vide-Grenier**, merci de renseigner soigneusement le formulaire ci-dessous et retournez le, accompagné du règlement, de la copie de votre carte d'identité et du chèque de caution si nécessaire à :
Comité des Fêtes de Oinville St Liphard, Place des Tilleuls, 28310 Oinville-Saint-Liphard

**Date limite d'inscription :
DIMANCHE 26 MAI**

Nombre d'emplacements
disponibles limités !

SOIRÉE GUINGUETTE

Le Samedi 1 Juin de 20h à 0h30

Repas Champêtre avec Ambiance Musicale

- Grillade + Frite (Chipolata, Merguez, Andouillette)
- Une boisson
- Un dessert (Tarte)

Renseignements :

Dominique - 06.37.89.86.59
comitedesfetesoinville28@gmail.com
f comitedesfetesoinville28

VIDE-GRENIER

Le Dimanche 2 Juin de 9h à 18h

Règlement :

- L'emplacement est **gratuit jusqu'à 4 mètres**, puis 1 € le mètre supplémentaire.
- L'exposant est responsable en cas d'accident, casse ou vol qui peuvent survenir à ses biens ou même aux personnes qui l'accompagnent.
- L'exposant s'engage à respecter la loi et décharge les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives.
(<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/brocante-vide-grenier-braderie-regle-impot>)
- Il est interdit d'exposer à des emplacements non-prévus et non-délimités par le comité des fêtes.
- L'installation des stands se fera **à partir de 7 heures** et le déballage devra être **terminé pour 9 heures**.
- Aucun véhicule ne pourra stationner sur le stand.
- Le remballage ne sera **pas autorisé avant 18 heures**.
- Votre emplacement devra rester propre et vous devrez évacuer vos poubelles.
- L'exposant accepte, du fait de sa participation, que le comité des fêtes modifie en cas d'événement imprévu la date ou la durée de cette manifestation sans qu'il puisse réclamer aucune indemnité ou remboursement.
- Par la souscription à ce bulletin, l'exposant s'engage à respecter l'intégralité du règlement du vide-grenier.
- **Veillez joindre une photocopie de votre carte d'identité recto-verso pour le vide-grenier**
- **Veillez joindre un chèque de caution de 10 € à l'ordre du "Comité des fêtes de Oinville St Liphard". Ce chèque vous sera rendu sur place lors de l'événement mais sera encaissé en cas de désistement de votre part après la date limite d'inscription.**

Café Offert !

----- ✂ -----
Veillez renseigner soigneusement le formulaire et cocher les cases correspondantes si nécessaire

Nom, Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Email

☐ **Je souhaite participer à la soirée Guinguette**

Nombre d'adulte

x 12 €

=

€

Nombre d'enfant de 5 à 10 ans

x 6 €

=

€

Nombre d'enfant de moins de 5 ans

Gratuit

=

0

€

☐ **Je souhaite être exposant au vide grenier et j'accepte sans réserve le règlement**

Nombre de mètre linéaire jusqu'à 4 m

Gratuit

=

0

€

Nombre de mètre linéaire supérieur à 4 m

x 1 €

=

€

LONGUEUR TOTAL EMPLACEMENT

m

TOTAL À PAYER

€

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du "Comité des Fêtes de Oinville St Liphard"

Date :

Signature :



Ne pas jeter sur la voie publique